

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Gouvernement de Transition : Raymond Ndong Sima déjà sous pression ?

PROMU Premier ministre jeudi dernier, sa mission suscite d'énormes espoirs de la part des populations.

J.K.M
Libreville/Gabon

LA nomination de Raymond Ndong Sima à la Primature, jeudi dernier, a suscité une vague d'enthousiasme populaire. Cela dit, il ne devrait véritablement pas se laisser endormir par cet engouement. Tant les attentes des populations sont nombreuses et immenses. Les populations, au-delà des espoirs suscités, attendent d'abord et avant tout que le prochain gouvernement soit à la hauteur des espoirs suscités par la prise de pouvoir, le 30 août dernier, par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI).

Homme réputé rigoureux et fin connaisseur des arcanes de la



Phase de l'échange entre le président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, et le Premier ministre, Raymond Ndong Sima.

vie sociopolitique de notre pays, un vaste champ d'espérances s'ouvre face à lui. Pour ainsi dire, il devrait impulser une dynamique à même de répondre aux préoccupations légitimes des populations. D'autant plus que

lors de sa prestation de serment, le président de la Transition, Brice-Clotaire Oligui Nguema, avait clairement laissé manifester sa ferme détermination à donner à tous ses compatriotes "des raisons d'espérer à une vie

meilleure".

En tout cas, réagissant à sa nomination sur une radio internationale, Raymond Ndong Sima a indiqué inscrire son action dans une "démarche inclusive en associant les acteurs politiques

de tout bord". L'ambition étant, selon lui, de toiletter l'ensemble des textes régissant la vie publique de notre pays. Histoire de le remettre sur "les rails" avec des normes acceptées par tous de manière à parvenir à des élections justes, équitables et acceptées par l'ensemble des membres de la communauté nationale et internationale.

À côté de cela, tout naturellement, en droite ligne des problématiques relevées le 4 septembre dernier par le président de la Transition, le nouveau locataire de l'Immeuble du 2-Décembre devra s'atteler également "à réviser les conditions d'attribution de la nationalité gabonaise, réviser les lois du foncier, faciliter le retour au pays de tous les exilés politiques ; financer l'économie nationale avec les partenaires locaux et les institutions financières locales ; créer une synergie avec l'accompagnement des banques locales pour le paiement des retraités, etc."

Autant de chantiers qu'il devrait mener avec des hommes et des femmes imbus du sens élevé des responsabilités. Car, plus que jamais, les membres de la prochaine équipe gouvernementale devront incarner, au plus près, les valeurs promues par le CTRI en faisant montre à tout instant d'exemplarité, d'abnégation, de probité, d'honneur, de loyauté, d'efficacité, etc.. En étant animés par l'ambition de concourir réellement à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ce qui suppose qu'ils devraient se départir réellement d'un certain nombre de pratiques qui, par le passé, ont caractérisé les anciens membres de gouvernement. De façon à asseoir la vie politique nationale sur des paradigmes nouveaux en consolidant, de manière significative, les liens de confiance entre les gouvernants et les gouvernés. Des liens essentiels en démocratie.

Contrepoint

Un gouvernement de seconds couteaux ?

A.M.
Libreville/Gabon

D'ENTRÉE de jeu, on peut déjà se faire à l'idée que le prochain gouvernement sera amputé d'un certain nombre de poids lourds du paysage politique national. Du moins ceux dont l'ambition est de se présenter à la prochaine présidentielle, au sortir de la période de Transition.

On doit donc légitimement s'attendre à ce que les principaux leaders de l'opposition, et peut-être aussi des poids lourds de l'ancien parti unique ne soient pas partie prenante dans le gouvernement Ndong Sima, sauf à vouloir être d'emblée exclus de la ligne de départ. La Charte de la Transition ayant balisé le terrain pour ce qui

est de la participation des uns et des autres à la prochaine présidentielle. En effet, l'article 44 de la Charte de la Transition est formel en ce qu'elle énonce clairement que "les membres du gouvernement de la Transition ne sont pas éligibles à l'élection présidentielle qui sera organisée pour marquer la fin de la Transition".

La crainte est donc grande de voir les partis politiques, les membres de la société civile qui vont être consultés dans le cadre de la formation du prochain gouvernement, envoyer des seconds couteaux pour faire partie de l'équipe gouvernementale. Des gens peut-être pas dépourvus d'expertise mais dont l'expérience n'est pas forcément avérée. L'on voit mal Alexandre Barro Chambrier,

Paulette Missambo et consorts s'autoflageller en participant à ce gouvernement.

Pour le Premier ministre, Raymond Ndong Sima, qui était lui aussi candidat à la dernière présidentielle, son sort a été scellé par les dispositions contenues dans la Charte de la transition en son article 44 susmentionné. "Les membres du gouvernement de la Transition, ne sont pas éligibles à l'élection présidentielle qui sera organisée pour marquer la fin de la Transition."

Toute chose égale par ailleurs, ce qui est valable pour les membres du gouvernement de Transition l'est aussi pour ce qui est des personnalités devant être désignées pour diriger les deux chambres du Parlement de la Transition. Les présidents de ces deux chambres du Parlement de

la Transition qui compteront 120 personnes (70 pour l'Assemblée nationale et 50 pour le Sénat) sont frappés, eux, par l'article 52 : "Le président du Sénat de la Transition, le président de l'Assemblée nationale de la Transition ne sont pas éligibles à l'élection présidentielle qui sera organisée pour marquer la fin de la Transition."

Malgré tout, on est droit de croire que la configuration du gouvernement et du Parlement de la Transition aura fière allure. Que les personnalités issues à la fois du landerneau politique national, de la société civile et des autres composantes sociales seront à la hauteur des attentes des populations en vue de la mise en place d'un cadre institutionnel accepté par tous au terme de la période de Transition.